

---

Direction  
générale  
de l'offre  
de soins

2016

---



# L'offre de soins, une synergie de tous les acteurs

En France, l'offre de soins se compose :

- de la **médecine de ville** (dite aussi ambulatoire) constituée des professionnels exerçant en cabinet : médecins généralistes et spécialistes, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, infirmiers...
- des **établissements hospitaliers**, répartis en 3 grandes catégories : publics, privés d'intérêt collectif et privés à but lucratif
- des **structures médico-sociales**, regroupant entre autre les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et les institutions pour personnes handicapées.

Aujourd'hui, l'amélioration de la prise en charge médicale passe par la détermination de véritables parcours associant étroitement les 3 secteurs : soins primaires de proximité, prise en charge nécessitant une hospitalisation et accompagnement médico-social. Désormais, échange d'informations, simplification, coopérations entre structures et professionnels de santé, décloisonnement, modernisation et innovation caractérisent l'offre de soins en France.



---

# Une priorité pour la DGOS : l'égal accès de tous les Français à des soins continus & de qualité

---



---

Les missions de la DGOS sont toutes orientées vers un objectif majeur: **penser et construire l'offre de soins d'aujourd'hui et de demain**. Cela, en concertation étroite avec les décideurs institutionnels, l'assurance maladie, les interlocuteurs professionnels, les représentants des patients et des usagers de la santé.

Ainsi, la DGOS élabore et met en œuvre des politiques publiques à même de répondre aux défis auxquels fera face le système de santé dans les prochaines années : concrètement, **satisfaire aux besoins de soins grandissants de la population tout en assurant la pérennité d'un financement solidaire**. Mais aussi, **traduire les grandes orientations en santé portées par le gouvernement**. Pour cela, la DGOS, pilote stratégique national, agit de manière innovante, en animation et en appui de réseaux d'acteurs, en évaluation progressive de ses politiques publiques.

Intégrant les exigences des **parcours de santé, de soins et de vie** des patients, elle est en lien constant avec les agences régionales de santé (ARS) - qui déclinent en région les politiques de santé - et participe activement à leur conseil national de pilotage.

## 1 PROJET STRATÉGIQUE, 4 AXES

- développer les soins primaires, optimiser les parcours et le financement de l'offre de soins
- favoriser l'innovation, améliorer la performance des offreurs de soins
- développer les compétences des professionnels et promouvoir le dialogue social
- renforcer l'appui au pilotage stratégique et la performance

Ces 4 axes tiennent compte de la loi de modernisation de notre système de santé, du plan d'efficience 2015-17, du « choc de simplification » et de la réforme territoriale.

## 3 OPÉRATEURS AUX CÔTÉS DE LA DGOS

- le centre national de gestion (CNG) > suivi de carrière des directeurs d'établissements, directeurs de soins et praticiens hospitaliers, procédures d'autorisation d'exercice des médecins à diplôme étranger
- l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) > collecte, analyse et restitution des données des établissements de santé et médico-sociaux, élaboration des tarifs hospitaliers publics et privés
- l'agence nationale d'appui à la performance (ANAP) > participation aux grands programmes d'action pilotés par la DGOS (numérique, ambulatoire, télémédecine...), conception et diffusion d'outils en appui des acteurs.

La DGOS assure le pilotage de ses 3 opérateurs, grâce notamment à des contrats d'objectifs et de performance.

# Les chiffres clés de l'offre de soins

353 000  
PROFSSIONNELS  
MÉDICAUX

DONT 218 300

MÉDECINS

1 529 000  
PROFSSIONNELS NON MÉDICAUX

28 MILLIONS  
DE SÉJOURS EN MÉDECINE  
CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE (MCO),  
36 MILLIONS DE JOURNÉES EN SOINS  
DE SUITE ET DE RÉADAPTATION (SSR),  
26 MILLIONS EN PSYCHIATRIE  
& 4 MILLIONS DE JOURNÉES  
EN HOSPITALISATION À DOMICILE (HAD)

102 SERVICES  
D'AIDE  
MÉDICALE  
URGENTE

AYANT REÇU

31  
MILLIONS  
D'APPELS

2 694 ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ  
SOIT 947 HÔPITAUX PUBLICS,  
700 ESPIC & 1 047 CLINIQUES PRIVÉES

655 SERVICES D'URGENCE  
AYANT ASSURÉ 18,6 MILLIONS  
DE PASSAGES

600 MAISONS DE SANTÉ,  
1 750 CENTRES DE SANTÉ  
& 632 RÉSEAUX DE SANTÉ

22 795 OFFICINES DE PHARMACIE  
& 1 500 LABORATOIRES  
DE BIOLOGIE MÉDICALE

158 600 CABINETS LIBÉRAUX  
DONT 37 000 CABINETS MÉDICAUX,  
36 100 CABINETS DENTAIRES,  
2 700 CABINETS DE MAÏEUTIQUE  
& 34 100 CABINETS DE KINÉSITHÉRAPIE

182 MDE DE DÉPENSES  
D'ASSURANCE MALADIE  
DONT  
77 MDE POUR LES ÉTABLISSEMENTS  
DE SANTÉ PUBLICS ET PRIVÉS

# La DGOS, ce sont des politiques concrètes sur...

## ...L'ORGANISATION DES SOINS

- lutte contre les **déserts médicaux** : pacte territoire santé, aides à l'installation, exercice regroupé des professionnels, coopération entre structures...
- organisation des **soins primaires**, de la **médecine d'urgence** et de la **permanence des soins**
- redéfinition du **service public hospitalier**
- développement des **prises en charge alternatives** : télémédecine, chirurgie ambulatoire, hospitalisation à domicile...
- organisation de **prises en charge spécifiques** : handicap, dépendance, précarité, en milieu pénitentiaire...
- **coopération sanitaire** européenne, internationale et outremer

## ...LA PERFORMANCE ET LA QUALITÉ DE L'OFFRE DE SOINS

- optimisation de la **pertinence** des soins et des actes médicaux
- renforcement de la **politique de qualité**, de **sécurité des soins** et de **satisfaction des patients hospitalisés**
- définition du cadre de la **gouvernance** et de l'organisation interne des établissements de santé
- pilotage de la **performance médico-économique** des établissements de santé et animation du comité de la performance et de la modernisation (**COPERMO**) de l'offre de soins hospitaliers
- mise en place de la **certification des comptes hospitaliers**
- pilotage de **programmes nationaux** : achats, numérique, patrimoine hospitalier...
- soutien à la **recherche** et à l'**innovation en santé**
- participation aux **plans de santé publique** : AVC, soins palliatifs, cancer...

## ...LE FINANCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET SON ÉVOLUTION

- détermination du **financement** de l'offre de soins
- cadrage de la **campagne budgétaire** et **tarifaire** des établissements de santé, publics et privés
- pilotage de l'ensemble de la **tarification** (médecine chirurgie obstétrique, hospitalisation à domicile, soins de suite et de réadaptation, psychiatrie)
- supervision de la **situation financière** des établissements de santé



## ... LA FORMATION ET L'EXERCICE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- conception des référentiels d'activité et de compétences des professionnels de santé
- définition des dispositifs, des contenus, du financement des formations initiales et du développement professionnel continu (DPC)
- définition des statuts des professions de santé et des mesures incitatives ou d'attractivité pour l'exercice en ville et en établissement
- pilotage de la démographie des professionnels et de leur répartition sur le territoire
- accompagnement aux nouveaux modes d'exercice, notamment coordonné et regroupé
- développement de la coopération entre professionnels et des transferts de compétences
- anticipation et définition des « métiers émergents » en santé
- organisation du dialogue social hospitalier et de la qualité de vie au travail

## ... LES DROITS DES PATIENTS ET DES USAGERS DE LA SANTÉ

- développement de l'information et de la communication sur les droits
- meilleure prise en compte de la représentation des usagers dans l'organisation de l'offre de soins
- identification, soutien et accompagnement de démarches innovantes et exemplaires sur les droits

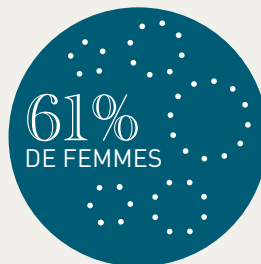


# Une organisation dynamique, des équipes d'experts

280 AGENTS ENVIRON 44 ANS D'ÂGE MOYEN

**DES PROFILS DIVERSIFIÉS :**  
ADMINISTRATEURS CIVILS, DIRECTEURS D'HÔPITAL, MÉDECINS, INGÉNIEURS, JURISTES, STATISTIENS...

## L'ENCADREMENT



39%  
D'HOMMES

# DIRECTEUR GÉNÉRAL

## CHEF DE SERVICE

### CHEF DE CABINET

### CONSEILLERS MÉDICAUX

#### **R** SOUS-DIRECTION DE LA RÉGULATION DE L'OFFRE DE SOINS

**R1** .....  
SYNTHÈSE  
ORGANISATIONNELLE  
ET FINANCIÈRE

**R2** .....  
PREMIER RECOURS

**R3** .....  
PLATEAUX TECHNIQUES  
ET PRISES EN CHARGE  
HOSPITALIÈRES AIGÛES

**R4** .....  
PRISES EN CHARGE POST  
AIGÛES, PATHOLOGIES  
CHRONIQUES ET SANTÉ  
MENTALE

**R5** .....  
ÉVALUATION, MODÈLES  
ET MÉTHODES

#### **PF** SOUS-DIRECTION DU PILOTAGE DE LA PERFORMANCE DES ACTEURS DE L'OFFRE DE SOINS

**PF1** .....  
EFFICIENCE DES  
ÉTABLISSEMENTS DE  
SANTÉ PUBLICS ET PRIVÉS

**PF2** .....  
QUALITÉ ET SÉCURITÉ  
DES SOINS

**PF3** .....  
COOPÉRATIONS ET  
CONTRACTUALISATIONS

**PF4** .....  
INNOVATION ET  
RECHERCHE CLINIQUE

**PF5** .....  
SYSTÈMES D'INFORMATION  
DES ACTEURS DE L'OFFRE  
DE SOINS

#### **RH** SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU SYSTÈME DE SANTÉ

**RH1** .....  
DÉMOGRAPHIE ET  
FORMATIONS INITIALES

**RH2** .....  
EXERCICE, DÉONTOLOGIE,  
DÉVELOPPEMENT  
PROFESSIONNEL CONTINU

**RH3** .....  
ORGANISATION DES  
RELATIONS SOCIALES  
ET DES POLITIQUES  
SOCIALES

**RH4** .....  
RESSOURCES HUMAINES  
HOSPITALIÈRES

**RH5** .....  
ÉTUDES D'IMPACT MÉTIERS  
ET MASSE SALARIALE

#### **SR** SOUS-DIRECTION DE LA STRATÉGIE ET DES RESSOURCES

**SR1** .....  
SYNTHÈSE STRATÉGIQUE  
ET APPUI AU PILOTAGE

**SR2** .....  
INTERNATIONAL,  
EUROPE ET OUTRE-MER

**SR3** .....  
USAGERS DE L'OFFRE  
DE SOINS

**SR4** .....  
ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE

**SR5** .....  
COMMUNICATION

**SR6** .....  
SYSTÈME D'INFORMATION  
DÉCISIONNEL



MINISTÈRE CHARGÉ  
DE LA SANTÉ

## DIRECTION GÉNÉRALE DE L'OFFRE DE SOINS (DGOS)

14, AVENUE DUQUESNE  
75350 PARIS 07 SP

01 40 56 60 00  
DGOS-DIR@SANTE.GOUV.FR

[WWW.SOCIAL-SANTE.GOUV.FR](http://WWW.SOCIAL-SANTE.GOUV.FR)